



La FCPE est la première fédération de parents d'élèves. Elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. La FCPE est une force de proposition et d'action qui est le fruit de l'engagement bénévole de nombreux parents.

La FCPE compte aujourd'hui :

- 280 000 adhérents,
- 50 448 parents d'élèves élus aux conseils d'école et aux conseils d'administration,
- 6 000 conseils locaux
- 102 associations départementales et extra-métropolitaines et des représentants dans les établissements français à l'étranger.

Fondée en 1947, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves est reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Au total, 1 600 000 familles ont voté pour la FCPE aux dernières élections.

Le premier Conseil de Parents d'Elèves en Martinique a été créé en 1947 sous l'impulsion de Monsieur SAE et **la première Fédération des Conseils de Parents d'Elèves a pris naissance en 1951** sous la présidence **d'Henri POPINCOURT, le premier Président Départemental de la Martinique.**

Le rôle de la FCPE consiste à créer un lien entre les parents, à réfléchir, à émettre des propositions et à intervenir sur tout ce qui concerne la vie de l'école et l'intérêt des enfants. Le système éducatif doit se concevoir comme une préoccupation collective.

La FCPE milite pour :

- que l'école publique soit une priorité des pouvoirs publics,
- que l'Ecole conduise tous les jeunes vers la réussite personnelle, professionnelle, sociale,
- que les parents soient respectés, consultés et entendus ;
- qu'ils soient considérés réellement comme des co-éducateurs responsables.

La FCPE fonde son action sur les valeurs républicaines de liberté, solidarité, laïcité, égalité en particulier égalité d'accès à l'Éducation et à la culture.

La FCPE vous représente et vous défend, notamment dans votre rôle de parent délégué. Elle vous aide aussi dans la présentation des candidatures aux élections des représentants des parents d'élèves.

CDPE de MARTINIQUE

Conseil Départemental des Parents d'Elèves

Groupe Archipel - Bât Rose 3

Rue Victor Lamon - Sainte-Thérèse

97200 FORT-DE-FRANCE

Tél. 0596.60.61.63 | cdpe972@fcpe-martinique.fr

<https://972.fcpe.asso.fr>

<https://www.fcpe-adhesion.fr/972/adhesion>

Conseil local Collège ROGER CASTENDET

Bruno BOUTON – ☎ : 0696 29 11 18

✉ clg_castendet@fcpe-martinique.fr

Whatsapp Comm Collège Roger CASTENDET :

<https://chat.whatsapp.com/invite/6i20S15JdHN792x90IPbLL>